

CRITÈRES D'ADMISSION

Veillez prendre note que les candidats doivent OBLIGATOIREMENT résider sur le territoire de la CSDM pour soumettre un formulaire d'inscription aux tests. Merci !

Ordre de l'application des critères pour les élèves admis

CRITÈRES D'ADMISSION POUR LE PRIMAIRE :

1. Les élèves qui arrivent dans les premiers aux examens d'admission et ayant de la fratrie qui fréquente déjà notre école primaire.*
2. Les élèves qui arrivent dans les premiers aux examens d'admission, qui fréquentent actuellement une autre école internationale et qui sont en mesure de s'intégrer au projet éducatif de l'école.
3. Les élèves qui arrivent dans les premiers aux examens d'admission, qui n'ont aucune fratrie qui fréquente déjà notre école primaire et qui ne fréquente pas une autre école internationale.

***Fratrie** : La fratrie est prise en compte au niveau de l'admission des élèves. Ainsi, tous les élèves qui auront un résultat de 70% et plus et qui ont un frère ou une sœur qui fréquente déjà notre école primaire seront placés en priorité parmi nos places disponibles ainsi que sur notre liste d'attente. Ils seront priorisés en fonction de leur résultat aux examens (ordre décroissant). Le critère de fratrie ne s'applique pas lorsque les frères et les sœurs fréquentent l'école secondaire puisque les deux écoles ne sont pas dans le même quartier.

CRITÈRES D'ADMISSION POUR LE PRÉSCOLAIRE :

1. Les élèves qui arrivent dans les premiers aux examens d'admission et qui ont de la fratrie à notre école primaire.*
2. Les élèves qui arrivent dans les premiers aux examens d'admission, qui fréquentent actuellement une autre école internationale et qui sont en mesure de s'intégrer au projet éducatif de l'école.
3. Les élèves qui arrivent dans les premiers aux examens d'admission, qui n'ont aucune fratrie qui fréquente déjà notre école primaire et qui ne fréquente pas une autre école internationale.

***Fratrie** : La fratrie est prise en compte au niveau de l'admission des élèves. Ainsi, tous les élèves qui auront un résultat de 70% et plus et qui ont un frère ou une sœur qui fréquente déjà notre école primaire seront placés en priorité parmi nos places disponibles ainsi que sur notre liste d'attente. Ils seront priorisés en fonction de leur résultat aux examens (ordre décroissant). Le critère de fratrie ne s'applique pas lorsque les frères et les sœurs fréquentent l'école secondaire puisque les deux écoles ne sont pas dans le même quartier.